

Editorial

Chers lecteurs,

Cette lettre « Orient'Asie » a comme double objectif de synthétiser toute l'actualité de l'orientation sur la zone et de donner à nos élèves des outils pour préparer au mieux leur poursuite d'études. Conçue en collaboration avec le service orientation de l'AEFE, elle présentera les dates et manifestations importantes concernant l'orientation et elle comprendra de plus, à chaque publication, une fiche métier et des articles thématiques.

Distribuée à tous les établissements de la zone Asie, ces derniers pourront évidemment y présenter les événements qu'ils organisent ; « Orient'Asie » étant aussi un outil à destination des élèves et des familles, les établissements pourront la transmettre à ces derniers aidant ainsi leurs élèves à se constituer une base d'informations relatives à l'orientation et à commencer à préparer celle-ci au plus tôt.

Espérant qu' « Orient'Asie » répondra à vos attentes, je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro mettant à l'honneur le métier d'avocat.

Nicolas Debenne - Conseiller Principal d'Education
Lycée français de Singapour

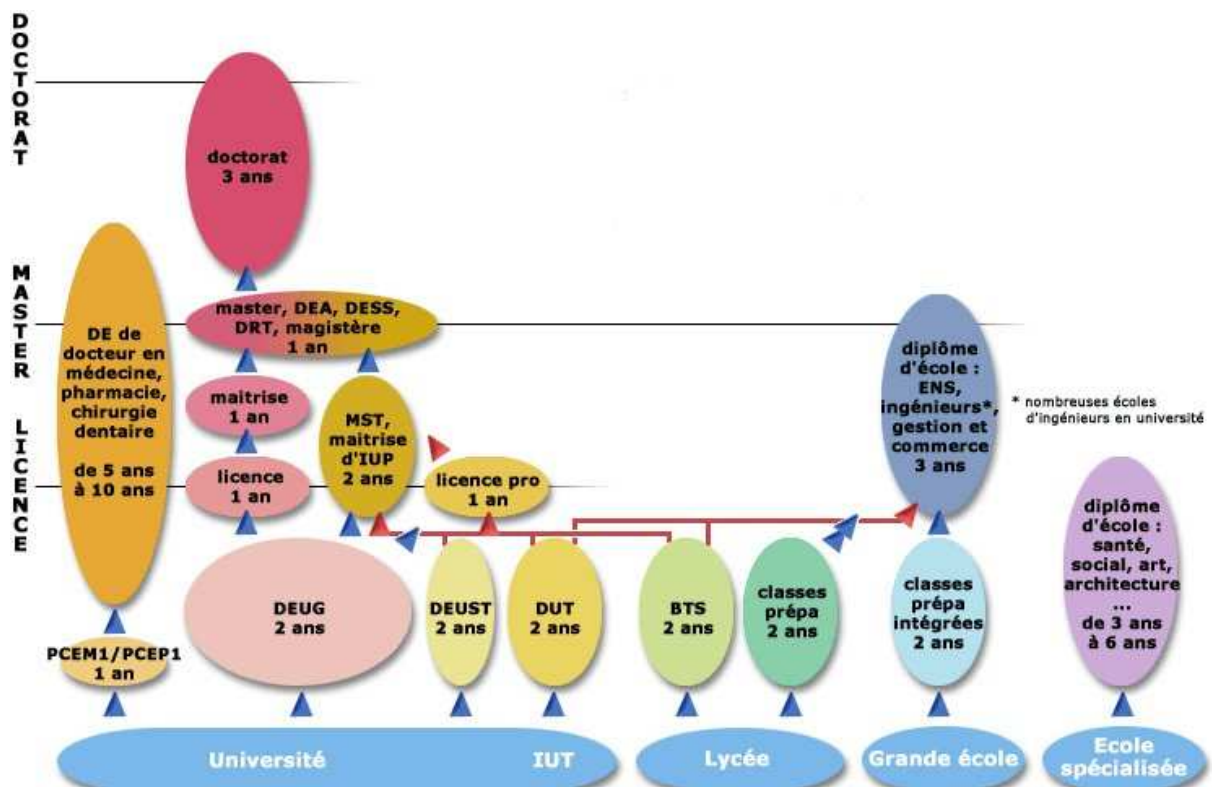
Actualités de l'orientation – AEFE – Zone Asie

- Visite de M. Muller, Conseiller d'Orientation Psychologue de l'AEFE : du 5 au 16 novembre 2007

	Lundi 5	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9	Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16
Lycée	Singapour				Jakarta		Kuala Lumpur	Bangkok		

Formation des équipes, intervention en classes de Terminales avec les Professeurs Principaux, conférences avec les parents et entretiens avec les élèves

Information pratique : Les filières post-bac



Les grandes étapes de l'orientation

Au collège, la fin de la Troisième

Dernière classe du collège, la Troisième est le premier moment important pour l'orientation des élèves. Il est en effet possible de choisir de continuer des études générales ou technologiques en lycée, mais aussi d'entamer une formation professionnelle en lycée professionnel ou par l'apprentissage en CFA.

La voie professionnelle prépare à une entrée dans la vie professionnelle dès l'obtention du diplôme (BEP ou Bac pro).

Au lycée, en fin de la Seconde : Choisir son bac

A la fin de la classe de seconde, les élèves doivent opter d'une part pour la voie technologique ou pour la voie générale. Ils doivent aussi se déterminer au sein de ces deux filières possibles pour une série.

La voie générale propose trois bacs qui préparent principalement aux études supérieures longues :

❖ Les études supérieures avec le bac S :

Le baccalauréat S donne accès à l'ensemble des formations supérieures. Les poursuites d'études sont majoritairement longues soit à l'université (sciences, santé et économie, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ...), en classe préparatoire scientifique ou commerciale pour entrer en école d'ingénieurs ou de commerce.

❖ Les études supérieures avec le bac ES :

Poursuite d'études en majorité à l'université (économie, droit...), en IEP (Instituts d'études politiques) c'est à dire sciences politiques, ou en classe préparatoire, essentiellement commerciale pour les élèves désirant intégrer une école de commerce, ou en section de BTS ou de DUT.

❖ Les études supérieures avec le bac L :

Les poursuites d'études ne se réduisent pas au domaine littéraire. Elles se font essentiellement à l'université (lettres, histoire, droit, psychologie...), en classe préparatoire littéraire ou commerciale, en IEP ou en école d'art ou de journalisme....

❖ La voie technologique :

Elle propose de nombreux bacs (Sciences et Technologie Industrielles, Sciences et Technologie de la Gestion, Sciences et Technologie de Laboratoire, Sciences Médico-Sociales, Brevet de Technicien...) qui préparent majoritairement à poursuivre vers un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou un DUT (diplôme universitaire de technologie)

Le carnet d'adresses Internet de l'orientation

<http://www.onisep.fr> : Site incontournable et très complet

<http://www.education.gouv.fr> : De nombreuses informations sur les études supérieures

<http://www.cidj.com> : Plusieurs informations sur les formations, les métiers, les études

<http://www.edufrance.fr>

<http://www.orientation.fr> : site d'aide personnalisée à l'orientation

<http://www.prepas.org/accueil.htm> : Les différentes classes prépas, les programmes...

<http://www.education.gouv.fr/sup/cpge.htm> : Procédure d'admission en classe préparatoire

<http://www.sup.adc.education.fr/iutlist> : Liste des IUT

<http://www.cefi.org> : Site sur les écoles d'ingénieurs

Enfin il faut penser aux sites des académies (<http://www.ac-paris.fr> , <http://www.ac-versailles.fr>...) et des universités (<http://www.u-paris2.fr/>, <http://www.univ-lyon2.fr/>...)

Les études de droit

Que votre projet professionnel soit de devenir avocat, magistrat ou notaire, vous devez vous préparer à des études longues et des concours sélectifs.

Il est important de noter que les études de droit sont aussi une très bonne préparation à de nombreux concours de la fonction publique (police, impôts, administration en général ...) et permettent d'intégrer des entreprises privées (juriste d'entreprise, banques, assurances...).

Les enseignements proposés sont nombreux et variés et la spécialisation se fait au cours des études. On distinguera le droit public, du droit privé. Quant aux spécialités, on peut penser au droit social, au droit pénal, au droit international et communautaire, au droit fiscal, au droit de la concurrence...

Il y a peu de débouchés après la licence même s'il existe le DUT « carrières juridiques », quelques DEUST et licences professionnelles et des écoles spécialisées comme celle des clercs de notaire.

Au niveau Bac +4 ou +5, suivant votre projet vous pouvez préparer :

- Le DJCE : Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise qui s'adresse aux étudiants titulaires d'un Master et qui est proposé par plusieurs universités
- Le concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature (à Bordeaux) <http://www.enm.justice.fr> pour devenir juge, procureur... Le concours est très sélectif mais il est possible de suivre une préparation particulière en IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires) pendant l'année de Master 1. La formation à l'ENM dure 31 mois et est rémunérée
- La 2^{ème} année de master spécialité « droit notariat » pour accéder à la formation donnant le Diplôme Supérieur de Notaire
- Le concours d'accès à un des Centres régionaux de formation professionnelle d'avocats, concours très sélectif qui peut faire l'objet d'une préparation particulière en IEJ

Vous pouvez aussi poursuivre en université dans un master pro ou un master de recherche.

La fiche métier : AVOCAT

❖ Mission

- *Défendre les intérêts de ses clients.*

❖ Principales actions

- *Deux métiers en un :*
- *soit avocat plaidant (pas forcément pénaliste, mais aussi dossiers commerciaux ou civils).*
- *soit avocat conseil (qui s'apparente à un juriste d'entreprise). Il peut plaider si besoin, et travaille pour différents clients.*

❖ Formation (éventuellement expérience) nécessaire

- *Maîtrise de droit au minimum mais aujourd'hui il faut y ajouter une ou des spécialisations (DEA ou DESS)= 5/6 ans d'études de droit.*
- *Examen pour devenir avocat : CFPA qui se passe après la maîtrise en septembre mais plus souvent après un an de préparation (qui peut se cumuler avec un DESS). Après réussite , un an de formation à l'école des avocats et examen de sortie : CAPA à l'issue duquel on peut être embauché comme avocat stagiaire.*
- *Les stages en cabinets d'avocat ou entreprise ne sont envisageables qu'à partir de la licence.*

❖ Compétences générales nécessaires

- *Les langues sont évidemment un plus.*
- *L'usage de l'ordinateur est désormais indispensable. Il est d'ailleurs indispensable de savoir bien rédiger.*
- *Avoir son permis peut être un plus surtout pour les avocats plaidants qui sont amenés à se déplacer fréquemment.*

❖ Particularités de l'emploi / contraintes

- *Travail très prenant intellectuellement.*

